

trat stipendiaire du district de Terrebonne et, en 1880, il était recorder de la cité de Montréal.

Tous s'accordent à louer son intégrité, mais il y avait plus que cela, il considérait son emploi délicat d'un œil surnaturel, et c'était avec une espèce de culte qu'il en remplissait les fonctions. « Mon Père, me disait-il un jour, je suis ici comme un prêtre au confessionnal. Que de misères de toutes sortes s'étalent devant moi, et, si en public je dois rendre la justice, dans l'intime de mon bureau je dois consoler, fortifier, soutenir, faire luire les pensées de la foi ! »

Ses appartements privés à l'Hôtel de Ville avaient une décoration fort originale : ils révélaient son culte pour le passé ; là, il avait toujours devant les yeux les grands souvenirs de sa vie, tout particulièrement le portrait du Pape et son équipement de zouave.

Dans sa longue carrière de magistrat, il ne s'est pas seulement distingué par cette droiture reconnue de tous, il a laissé encore en de nombreux écrits la mesure de son érudition et de son sens pratique.

Les éloges sympathiques et les notes biographiques ont surtout fait ressortir en lui l'illustre magistrat, le zouave plein de bravoure, le colonisateur intrépide, l'ami plein de délicatesse, l'homme abordable, toujours affable envers tous : nos lecteurs aimeront à le connaître plus intimement comme Tertiaire de saint François.

Son testament nous a révélé dans quelle estime il tenait le Tiers Ordre de saint François, il en faisait son plus grand titre de gloire, mais il n'était pas nécessaire d'attendre que les sceaux de ce testament fussent brisés, pour connaître ses sentiments à ce sujet. Il ne craignait pas de publier, devant les plus hauts dignitaires, son titre d'enfant de saint François, son bonheur d'être le soldat d'une telle milice : et parfois sa conversation sur ce sujet devenait une véritable prédication sur les avantages et les gloires de ce saint Ordre, qui finissait par une exhortation véhémement à suivre l'invitation du Souverain Pontife et à profiter de si grands trésors. M. de Montigny eut beaucoup à souffrir tant physiquement que moralement : de son aveu, le Tiers-Ordre lui fut un véritable soutien, une puissante consolation. Le Saint Office des Tertiaires (il me l'a dit lui-même) apportait toujours à son cœur une nouvelle force, une plus grande résignation.